



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 14 MAI 2019

**Présents** : MM. FEBVAY - ANDRIEU – BROGNARA – CHUPPE - DA.MATA - LETELLIER- PLASSART  
MAGGIO

### COURRIER

La commission accuse réception du P.V. N° 39 de la C.R.T.I.S. du 07 MAI 2019.  
Remerciements.

### RAPPEL

*À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :*

*Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).*

*La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.*

### DÉPLACEMENTS

**VILLE de BOUFFEMONT Stade JEAN-BAPTISTE CLEMENT rue FRANCOIS MITTERRANT NNI 950910101**

M. ANDRIEU et DA-MATA de la C D T I S 95 se sont rendus le jeudi 9 MAI à 10 h sur les installations du club pour confirmation de classement du terrain.

**VILLE de CHAMPAGNE Stade municipal N°2, rue de l'HOTEL DIEU NNI 951340102**

M. PLASSART et DA-MATA de la C D T I S 95 se sont rendus le lundi 13 MAI 2019 à 22 H sur les installations du club pour classement de l'éclairage .Dossier transmis au secrétariat pour suite à donner.

**VILLE de DEUIL LA BARRE Stade JEAN BOUIN, 5 rue JEAN BOUIN NNI 951970102**

M. ANDRIEU et DA-MATA de la C D T I S 95 se rendront le jeudi 16 MAI 2019 à 10 H sur les installations du club pour confirmation classement du terrain.

**VILLE de VAUREAL Stade Parc des sports 2, Ave AUGUSTE BLANQUI NNI 956370102**

M PLASSART ET CHUPPE se rendront sur les installations du stade.

### IMPORTANT

*Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.*

**Le Président**  
**Christian FEBVAY**

**Le Secrétaire De séance**  
**Joseph PLASSART**